

THT-1001 Théâtre et arts du spectacle

Objectifs du cours

Amener l'étudiant(e) à identifier et à décrire les moments marquants de l'Histoire du théâtre occidental au plan des formes dramatiques et des conditions matérielles et sociales de réalisation, depuis les origines jusqu'au XIX^e siècle.

Contenu du cours

Étude sommaire des grands moments de l'Histoire du théâtre à partir de la lecture : de sept pièces de théâtre tirées des répertoires du théâtre grec antique, du théâtre espagnol du siècle d'or, du théâtre élisabéthain, de la comédie et de la tragédie françaises à l'âge classique, du drame romantique allemand; à partir aussi d'extraits de textes théoriques balisant l'histoire de l'esthétique théâtrale, depuis l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle : Aristote. Shakespeare, Lope de Vega, D'Aubignac, Diderot, Wagner et Lessing; enfin à partir d'extraits d'œuvres musicales qui ont accompagné l'histoire du théâtre.

Approche méthodologique

Approche historique, théâtrale et sociologique

Cours magistraux, complétés par la présentation de documents visuels et sonores.

Une attention particulière sera accordée aux rapports existant entre le théâtre, la musique et les autres arts, tels la peinture, l'architecture et la danse.

Mode d'évaluation

Un compte-rendu de lecture à partir d'une pièce présentée en classe. 40% des points seront alloués pour le compte-rendu.

Deux examens en classe, un à la mi-session et le second à la fin du trimestre (30% des points seront alloués pour chaque examen).

Critères de correction du compte-rendu

À partir de la pièce choisie pour le compte-rendu, vous aurez à composer un travail de 4 pages environ. En premier lieu, vous devez opter pour un thème d'analyse qui vous servira de base pour l'écriture du compte-rendu. Il ne s'agit pas de faire un résumé de l'action, ni une biographie de Shakespeare.

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* : <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>
- Politique relative au calendrier de publication des résultats : 30 % de la note globale devra avoir été attribuée et communiquée aux étudiants deux jours ouvrables avant la date d'abandon sans échec et sans remboursement. Seuls les cours à formule particulière, ayant été approuvés par les directions d'unité, seront exemptés de cette politique, ce qui devra faire l'objet d'une mention dans le plan de cours.

Échelle de conversion de notes (1^{er} cycle)

Excellent :	A+ = 94-100	A = 89-93	A- = 85-88	Passable :	D+ = 61-64	D = 55-60
Très bon :	B+ = 82-84	B = 78-81	B- = 75-77	Insuffisant :	E = 0-54	
Bon :	C+ = 72-74	C = 68-71	C- = 65-67			

Voici quelques exemples de thèmes qui peuvent être retenus dans la pièce *Hamlet* pour choisir votre sujet d'analyse.

L'éducation de Hamlet à l'Université de Wittenberg : lieu de la présentation des thèses de Luther sur le protestantisme.

Le rapport de Hamlet à ses parents. Son rejet de l'amour d'Ophélie. Hamlet est-il réellement fou ?

Le fantôme du vieux roi Hamlet sert-il de moteur à l'action ? Quel sens donnez-vous au fait que trois fils dans la pièce ont un père assassiné ? Le fait que le père d'Hamlet revienne d'outre-tombe a-t-il pour vous un sens ? Il est important de bien développer votre sujet et de l'appuyer par des arguments solides.

Article qui peut vous aider à trouver un sujet d'analyse

http://www.persee.fr/doc/xvii_0291-3798_1996_num_43_1_1335?q=hamlet

30 points sur 40 seront accordés à la pertinence du thème choisi et à la cohérence de l'argumentation.

10 points sur 40 seront alloués à la correction de la langue et à la qualité de la composition.

* Le plagiat, c'est-à-dire le fait d'utiliser en tout ou en partie l'œuvre d'autrui ou des passages tirés de celle-ci, sans les identifier expressément comme citations et sans en donner la référence entraîne d'abord une note différée (aucune note) puis les sanctions prévues par le *Règlement disciplinaire*.

* Dans l'évaluation des travaux et examens écrits, les professeurs attribuent à la qualité du français – ou de la langue d'usage dans le programme – (niveaux 1 et 2) une proportion de 40% de la note maximale possible (ou à titre indicatif, selon une répartition de 20% pour la langue et de 20% pour le discours) et attribuent à la maîtrise du sujet une proportion de 60%.